

NUISANCES SONORES

« L'aéroport et l'État doivent revoir leur copie »

Les associations de riverains contestent le nouveau Plan de prévention du bruit (PPBE) de l'aéroport de Bordeaux Mérignac, signé par la préfecture



Le plan de prévention du bruit de l'aéroport de Bordeaux Mérignac projette une augmentation du trafic. ARCHIVES « SO »

La colère domine chez les associations de riverains après la signature de la préfète de région, le 22 décembre, approuvant le dernier Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac pour 2021-2025.

« Inacceptable » pour l'Association eysino-haillanaise de défense contre les nuisances de l'aéroport (AEHDCNA), qui pointe un « scandale sanitaire et environnemental ». Pour l'association, le périmètre (Mérignac, Saint-Jean-d'Illac, Eysines et Le Haillan), comme le nombre d'habitants exposés aux nuisances sonores, est sous-estimé. « L'agence de collecte des données sur lesquelles s'appuie le plan est un prestataire de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui est à la fois juge et partie », dit Pierre Arnal, vice-président de l'association, qui demande des relevés d'un organisme indépendant. En avril 2022, le Conseil d'État avait donné raison aux associations, au niveau national, à ce sujet. Autre critique, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa), recommande dans son rapport de limiter ce plan à

2023, faute de retour sur les actions engagées.

Trafic et vols de nuit

Ce PPBE détaille une batterie de mesures de prévention des nuisances sonores (à la source, planification, aides à l'isolation, etc.) Mais – et c'est la raison principale de la colère des associations –, il projette aussi « à terme » (d'ici quinze à vingt ans) une forte augmentation du trafic : 122 310 mouvements, contre 84 391 en 2019. Si on en reste aux mesures existantes, la population exposée au bruit au-delà des seuils réglementaires (55 dB), estimée à 5 444 habitants, doublerait presque (10 282 habitants), dit le document.

« L'aéroport et l'État doivent revoir leur copie », dit l'association, qui dénonce le modèle économique du low cost et se prononce aussi pour l'interdiction des vols de nuit – sa limitation est prévue dans le plan.

L'association organise une réunion publique aujourd'hui à la Grange de Lescombes (198, avenue du Taillan-Médoc), en présence d'élus dont les maires d'Eysines et du Haillan.

Serge Latapy

« ON A CHANGÉ DE MONDE »

Joint par « Sud Ouest » hier, Simon Dreschel, directeur de l'Aéroport, dénonce les « contre-vérités » écrites selon lui par l'association. « Notre stratégie est celle de la croissance raisonnée, pas celle de volume à tout prix. On a changé de monde. » Selon lui, les chiffres de trafic projetés dans le PPBE correspondent à « des exercices », pas à des prévisions. « Dans son plan stratégique, l'aéroport s'est donné cinq ans pour reconstruire le mouvement de 2019, avant le Covid. On ne se projette pas plus

loin. » « La restriction des vols de nuit va dans le sens de l'histoire », dit le directeur, qui a annoncé une hausse des tarifs de nuit pour dissuader les compagnies. « L'interdiction, elle, est du ressort de l'État. » Tout comme la formation, préconisée par le Conseil d'État, d'un organisme d'étude indépendant de la DGAC. L'aéroport ne sera pas représenté à la réunion publique mais rappelle les nombreux « points de contact » avec les habitants : commission consultative, guichet pour les riverains...